

Image not found or type unknown



obtenir le dossier de succession chez le notaire

Par **laperriere**, le **25/06/2021** à **09:48**

Bonjour,
Une succession de plus de 10 ans, a été abandonnée et m'a pas été réalisée.
Aussi le dossier a été soldé chez le notaire.
Le notaire a perçu des honoraires confortables pour le travail effectué (recherches notoriété réception des héritiers ..).
Ma question est la suivante ; puis-je obtenir du notaire toutes les documents concernant ce dossier.
Merci de vos réponses